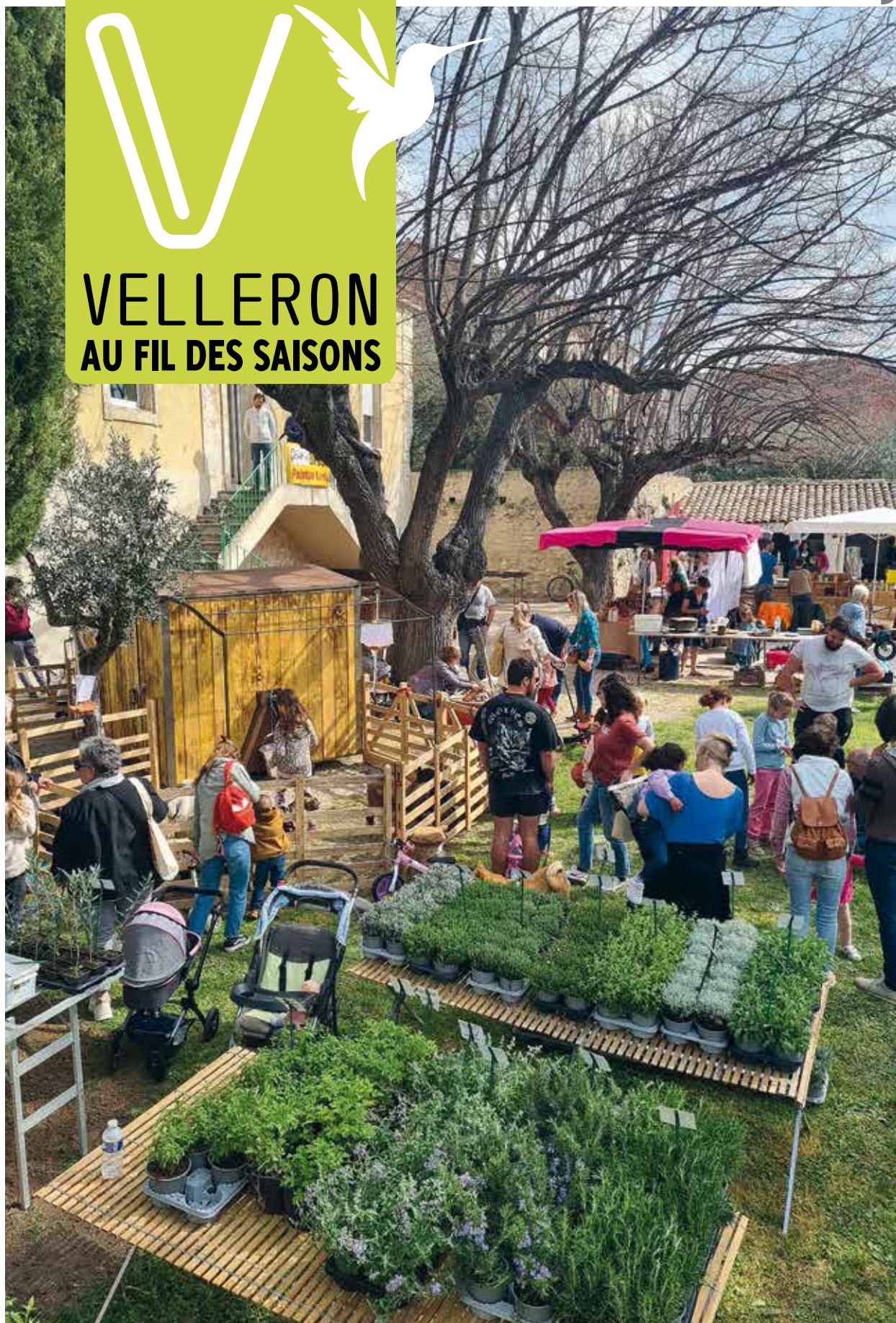




VELLERON AU FIL DES SAISONS



Fête du Printemps
Fête de la Fraise

DOSSIER : Budget 2024

Conforter le présent et préparer l'avenir.



VELLERON
AU FIL DES SAISONS

3 PARTAGER

7 APPROFONDIR
Budget 2024

11 APPRENDRE

14 AMÉNAGER

14 ACCOMPAGNER

16 COOPÉRER

17 DÉCOUVRIR

19 PROTÉGER

20 MOTS DES ÉLUS

21 DÉLIBÉRER

22 CULTURE

25 AGENDA & CARNET

directeur publication : Philippe Armengol
rédacteurs : Sophie Marquez, Alexandra Bourgoïn,
Cécile Laget Barbet, Gilles Laugier, Cédric Clareton
et les services municipaux
photos : Cédric C, Didier K, Sam M, Pierrick J,
Fabienne A, Gérald I, Hervé B, Franck P
mise en page : Flora Vander Poorte
impression : Imprimerie Quadrifolio - Le Thor
nombre d'exemplaires : 1 900 ex

É D I T O AU FIL DES SAISONS

Répondre du mieux possible aux besoins de la population, agir pour le bien vivre à Velleron, tels sont les objectifs essentiels que nous nous sommes fixés depuis le début de notre mandat.

Réunions de quartiers fructueuses et animées, échanges, concertations, écoute puis passage à l'action, voilà notre méthode de travail.

Préserver et améliorer notre environnement, mesurer et utiliser au plus juste les capacités financières de la commune, obtenir les subventions et les aides maximales, voilà notre ligne de conduite en matière de gestion municipale.

Cela demande des efforts au quotidien, de la patience, de la persuasion, de la détermination ; au bout du compte, chaque euro récolté pour la commune récompense l'engagement et le dynamisme de notre équipe.

Quatre évènements marquants sont à relever en cette fin de semestre :

- La création du pumptrack proposé par le Conseil Municipal de Enfants. Cette réalisation, symbole de notre confiance en l'avenir, connaît un engouement incontestable ;
- L'inauguration du tronçon Velleron-Pernes-les-Fontaines de la Via Venaissia, en présence de nombreux partenaires et élus, qui parachève un projet fort en matière de liens entre les territoires, de valorisation des mobilités douces et, par conséquent, de la préservation de l'environnement ;
- Le vote du Budget Primitif 2024, aux équilibres rigoureux, riche en propositions et projets nouveaux, adopté à l'unanimité ;
- La fête de la fraise du 8 mai qui fut une immense réussite avec le retour du soleil et des terrasses et ruelles pleines de vie !

Soulignons aussi le développement, l'amélioration et la création de services à la personne, secteur qui nous tient particulièrement à cœur. Ainsi, les ateliers « prévention santé » du CCAS, les permanences du conciliateur de justice, du conseiller numérique de France Service, de l'architecte conseil, de la Mission Locale pour les jeunes, de SOLIHA, de l'Agence Locale pour la Rénovation Énergétique (La ALTE/France Rénov), de la Mutuelle communale Aésio...

Le travail conjoint et complémentaire des associations et de la municipalité annonce une saison estivale de bon augure, avec une programmation toujours aussi riche et diversifiée. Et depuis avril, la Strada programme chaque mois une séance de cinéma au Viel Hôpital... À Velleron, l'été s'annonce des plus agréables !

Encore merci aux agents municipaux, à vous toutes et tous qui nous faites confiance et nous aidez à concrétiser les projets que nous bâtissons ensemble, pour que rayonne notre beau village.

Bel été serein.

Prenez soin de vous et de vos proches.



Bien à vous.
Philippe Armengol

Philippe Armengol, Maire de Velleron
Vice-Président du Grand Avignon
Vice-Président de la Via Venaissia
Vice-Président des Maires ruraux de Vaucluse

Fête du Printemps

Le soleil était au rendez-vous ce 23 mars pour la 2^{ème} édition de la fête du printemps. De nombreux stands étaient présents au sein du square, du Vieil Hôpital et aux alentours. À cette occasion, un stand d'initiation draïssienne était organisé pour le plus grand plaisir des tous petits !



Inauguration du premier composteur collectif en mars dernier !

À l'occasion de la Fête du printemps et de la Nature, les composteurs collectifs situés près des tennis ont été inaugurés en présence des élus velleronnais et des équipes du Grand Avignon, avec notamment Véronique Arfi, responsable du service Transition Ecologique et Marie-Hélène Butez, chargée de mission Développement durable. Cyril, ambassadeur du tri a rappelé le fonctionnement de ces composteurs ouverts à 100 familles et tout l'intérêt de l'utiliser. Faites un geste simple et concret pour l'environnement en réduisant vos déchets !

Si vous êtes intéressés, contactez le Grand Avignon au 0 800 71 84 84 (N° vert gratuit).



Fête de la Fraise



Tous les ingrédients étaient réunis pour que les visiteurs puissent passer un moment convivial ! Les fraisculteurs étant évidemment aux premières loges pour vendre leur succulente récolte. Les amateurs de vide-greniers n'étaient pas déçus non plus avec plus de 100 espaces de vente. Commerçants, associations, food truck et autres forains étaient présents pour la restauration.



Vœux de la municipalité : un moment attendu et apprécié par la population !

La cérémonie des vœux à la population a réuni de très nombreux Velleronnais et invités qu'ils soient élus, représentants d'associations ou entrepreneurs... Le maire et les élus ont tenu à profiter de cette manifestation pour dresser le bilan annuel des actions couvrant tous les domaines de compétences de la commune et remercier l'ensemble des acteurs participant à la vie du village sans oublier les financeurs institutionnels que sont l'État, la Région, le Département ou le Grand Avignon. À cette occasion, ont été mis à l'honneur des Velleronnais se distinguant pour leur investissement et leur engagement qu'ils soient sportif avec Emma et Lou du Poney club Iloe l'équipe UNSS d'athlétisme, Michaël Pantaléoni de l'association « LéoniRacer », solidaire avec Olivia et Paul Boyer

pour leur action humanitaire au Maroc suite au séisme et entrepreneurial avec Andréa et Carla Prats de la Bergerie Velleronnaise. Les échanges se sont ensuite poursuivis pour un moment convivial autour du buffet concocté par les commerçants et artisans de la commune permettant une nouvelle fois d'apprécier leur savoir-faire.



Aux urnes jeunes citoyens de Velleron !



Une réception a été organisée en mairie pour accueillir les jeunes électeurs velleronnais afin de leur remettre leur première carte d'électeur et leur donner rendez-vous le 9 juin dans les bureaux de vote à l'occasion des élections européennes. Ce moment symbolique a permis de rencontrer ces jeunes citoyens et de leur rappeler que les élus de proximité sont à leur écoute comme à celle de tous les citoyens.

Sainte Barbe

Lors de la traditionnelle cérémonie mettant à l'honneur les sapeurs pompiers avec un nouveau grade, une mention particulière pour Lionel Toulemonde, adjoint au chef de centre pour ses plus de 38 ans d'engagement et son nouveau grade de Capitaine.



Cérémonie 8 mai 1945



Devant le monument aux morts, les écoliers velleronnais ont fait raisonner le discours de l'association des anciens combattants faisant le pont entre les victimes de la seconde guerre et celles des conflits actuels. Unis dans ce moment solennel de recueillement, élus du conseil municipal des enfants et leurs aînés, les anciens combattants, les sapeurs pompiers, la chorale et la population ont accompli le devoir de mémoire. Ensemble, il reste crucial de défendre la paix.

Toujours une offre variée d'animations et de festivités



Femmes Solidaires - Théâtre 8 mars



Femmes Solidaires - Balade Vélo



Pastega Champagne



Projection Ciné La Strada



Lecture éphémère



Velleron Culture & Patrimoine



Expo photo Claude Hoger à Cambis



Expo photo Poésie de la Rue



Expo photo Bistrot



Fête de la Bière



Marché Créativit



Concert de Gospel



100 pour 1



Journée des Couturières



Vide Grenier Parenthèse



Festival Haut les Chœurs



Soirée Jazz

Récit en images non exhaustif. Lorsque vous organisez un événement, adressez à la mairie l'affiche en amont et les photos ensuite.

Velleron s'est dotée d'une piste de Pumptrack !

Arrivées en France il y a seulement une dizaine d'années, les pistes de Pumptracks sont de véritables phénomènes qui permettent d'accroître l'offre sportive en libre accès. Le Pumptrack de Velleron est constitué de 3 pistes avec alternance de petites bosses, de virages relevés et de bosses plus grandes permettant de réaliser des sauts. On pratique le Pumptrack généralement en BMX, skateboard, rollers ou même en trottinette !

En anglais, « pump » signifie « pomper ». Il n'est donc pas nécessaire de pédaler, mais au contraire d'agir en flexion avec les bras et les jambes en « pompant » sur les bosses et sur les virages pour prendre de la vitesse.

Le pumptrack est accessible à tous. En effet, dès l'âge de 4 ou 5 ans, les enfants sont capables d'effectuer des petits mouvements de flexion pour avancer sur la piste sans avoir à pédaler. De quoi appréhender la motricité tout en s'amusant ! Ce projet, porté par le Conseil municipal

des Enfants, est maintenant devenu réalité. L'inauguration prévue initialement au 15 mai, a été reportée au 29 à cause de la météo, l'aménagement de la piste de pumptrack fut rapide : il a fallu environ 2 semaines à l'entreprise PG CONCEPT du Thor pour réaliser cet équipement. Le coût des travaux s'élève à 99 000,00 €HT financés à 50% par l'Agence Nationale du Sport et à 30% Par la Région.



Via Venaissia : inauguration du dernier tronçon par le Département

Quelques jours avant la fête des véloroutes organisée par le Département, c'est sur le tronçon de Pernes/Velleron que les projecteurs étaient braqués ; le temps étant venu de couper le ruban.

De nombreux élus vauclusiens, notre Conseil Municipal des Enfants, les enfants du centre de loisirs et les riverains entouraient le Maire et les élus venus nombreux sur l'invitation du Conseil départemental qui a orchestré ce bel événement. En raison du fort vent, les discours de la Présidente du Département, de la Vice-Présidente de la Région, du Président du Syndicat de la Via Venaissia et du Maire se sont poursuivis en mairie avant de partager des gourmandises locales offertes par le Département de Vaucluse.

Ce fut l'occasion de rappeler les financements de l'Europe mobilisés par la Région Sud pour le développement des mobilités douces et les voies qui se rejoignent pour sillonner notre territoire.

Si les Velleronnais ont déjà pris l'habitude de pratiquer cette voie en vélo, à pied, à trottinette, en roller en famille, entre amis ou encore solo, c'est toujours un plaisir d'accueillir personnalités, médias et visiteurs sur notre village pour son rayonnement.



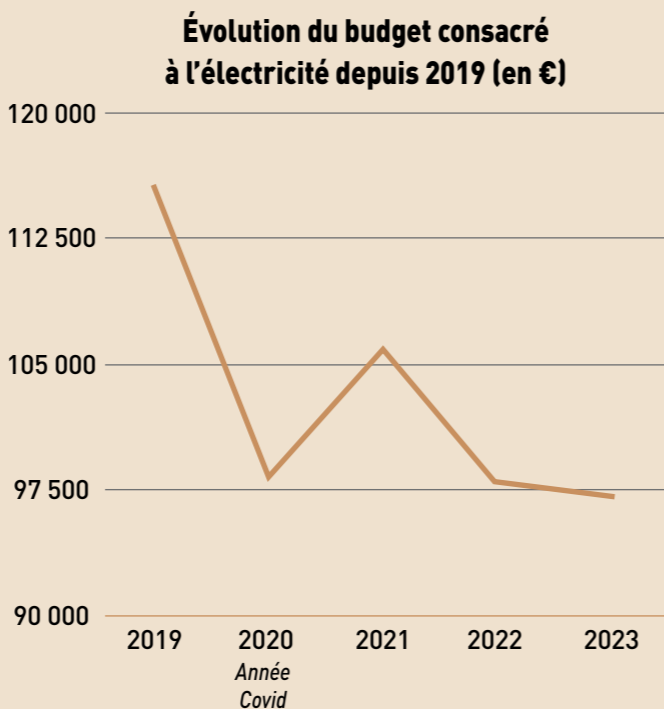
Gardons le cap et la dynamique !

Le budget 2024 a été adopté à l'unanimité lors du conseil municipal du 27 mars 2024. Il s'élève à 3 480 000 € pour la section de fonctionnement et 1 420 000 € pour la section d'investissement.

La municipalité parvient cette année encore à poursuivre ses investissements à un haut niveau en conservant des finances stables et une dette contrôlée malgré l'inflation.

LE CONTEXTE BUDGET 2024

Comme pour le budget des foyers, le budget communal s'inscrit dans un contexte d'augmentation des dépenses contraintes, notamment du fait de l'inflation. Elle l'a subie sur ses achats directs, les coûts de l'alimentation notamment, et sur ses frais d'assurance. Cette inflation, réelle, ne se traduit en revanche par sur le budget consacré à l'énergie grâce à la politique de sobriété et d'investissement dans l'éclairage durable poursuivie depuis le début du mandat. La hausse sans précédent du coût de l'électricité ces deux dernières années a ainsi pu être compensée. En 2024, la commune anticipe néanmoins une légère hausse de ses coûts d'électricité du fait de la sortie contrainte de la commune des tarifs négociés.

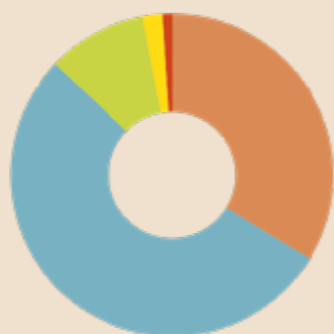


MAINTENONS UN RYTHME D'INVESTISSEMENT SOUTENU

Après avoir consacré plus d'1,4 million d'euros à l'investissement en 2023, la commune poursuit son ambitieux programme d'investissement dépassant pour la quatrième année consécutive le million d'euros. Quelques exemples d'investissement 2024 :

- Un patrimoine scolaire rénové (première tranche de travaux de rénovation énergétique de l'école 250k€)
- Un réseau routier sécurisé (première tranche de travaux de réaménagement chemin des Gypières 270k€, rénovation voiries diverses 220k€, achat d'un cinémomètre pour le contrôle de la vitesse des véhicules 6k€)
- Un patrimoine sportif modernisé (réalisation d'un pumptrack 120k€, travaux au tennis 58k€, au stade 15k€)
- Des équipements plus écologiques (passage en led de l'éclairage public 40k€)

Dépenses de fonctionnement 2024



- Charges à caractère général
- Charge à caractère personnel
- Autres charges de gestion courante (indemnités, subventions participations)
- Charges financières
- Autres

DES EFFECTIFS MUNICIPAUX POUR RÉPONDRE À VOS DEMANDES ET AMÉLIORER LE SERVICE PUBLIC

Velleron est une collectivité de proximité dont une part importante des dépenses consiste dans la rémunération et les moyens de travail des agents qui font les services publics du quotidien. Le budget des ressources humaines 2024 augmente de 4,8 % pour renforcer le pouvoir de vivre des agents et demeurer une collectivité attractive dans une période où tous les employeurs subissent des vacances d'emploi importantes.

Ce budget permet à la fois de financer des mesures salariales décidées au niveau national – non compensées par l'État – mais aussi des mesures volontaristes fortes : accompagner la probable création d'une classe de petits à la rentrée, la programmation festive, culturelle et associative du village, renforcer l'action sociale en direction des agents par exemple.

SUBVENTIONS VOTÉES EN 2024

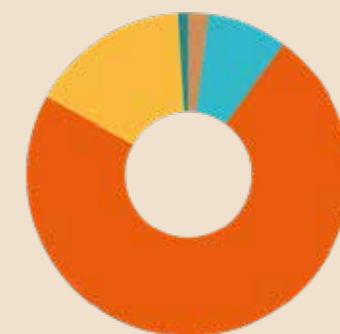
Association	Montant en €
ADMR (CCAS)	250
ARAC	250
Association sportive automobile club vaclusien (ASAC Vaucluse)	200*
AVR Avenir Rugby	450
Bibliothèque pour tous	2 000
Caisses à savon	400
Compagnis de Cambis	300
Donneurs de Sang (CCAS)	200
École Velleron	1 000*
École Velleron - OCCE 84	1 500
Femmes Solidaires	600
Festi'Velleron	15 000
France Alzheimer (CCAS)	200
La Diane	1 200
La Saumonette	550
Les Chevaliers de l'Onde	400
Les Cousinets – Parlaren	300
Les retraités Velleronnais	350
Les Vieux Crampons	150
Parenthèse	500
Prévention routière	100
Réaliser	150
Restos du coeur (CCAS)	300
Rugby Club Velleron	4 000
SOV (Foot)	7 500
Tennis Club Velleronnais	1 150
Velleron Culture et patrimoine	300
TOTAL	41 620 €

UNE FEUILLE DE ROUTE FINANCIÈRE CONSTANTE ET CLAIRE

- Poursuivre un programme d'investissement important pour améliorer durablement le cadre de vie : entre 2021 et 2023, la commune a investi 3,8 millions d'euros doublant ainsi nos dépenses d'équipement par rapport au niveau annuel moyen du précédent mandat
- Gérer rigoureusement les dépenses courantes pour garantir un bon niveau d'épargne tout en maintenant un service public de qualité
- Maintenir les taux d'imposition : taux inchangés depuis 2020
- Recherche systématique de subventions : près d'1 million d'euros de subventions effectivement perçues depuis le début du mandat

Par exemple, pour la réalisation du pumptrack, 80% des dépenses HT ont été financées par des subventions sollicitées, défendues et obtenues auprès de la région et de l'agence nationale des sports. La commune a ainsi obtenu le taux maximum de subvention autorisé sur un projet.

Recettes de fonctionnement 2024



- Remboursement sur charges de personnel
- Recettes des services municipaux
- Impôts et taxes
- Dotations
- Autres

Le budget 2024 du CCAS a été voté avec un prévisionnel en recette et dépense à 29 000 euros pour l'investissement et 37 500 euros de fonctionnement. Rappelons qu'il s'agit de financer des aides exceptionnelles ainsi que des actions de prévention santé, le cadeau et le repas de Noël de nos aînés.

*Subventions exceptionnelles

TERRASSEMENT
JEAN
IRADO
04 90 20 79 88



FONDATIONS DE VILLAS
TROUS DE PISCINES
AGENCEMENT DE COURS ET DE CHEMINS
RACCORDEMENT AU TOUT À L'ÉGOUT
RACCORDEMENT DES RÉSEAUX PRIVÉS
REMISE AUX NORMES DES FOSSES SEPTIQUES
LOCATION D'ENGINS AVEC CHAUFFEUR
TRANSPORT D'AGRÉGATS

1658 Chemin de la Sylvestre - 84740 VELLERON

SARL FAYARD
TAILLE
ABATTAGE
PARCS & JARDINS
DÉBROUSSAILLAGE

04 32 62 15 99
contact@sarfayard.com
www.fayard-elagage.com
SARL FAYARD

- 50%*
de réduction ou crédit
d'impôt sur les
prestations de jardin
* Sous conditions

JEREMY PIOVAN
Maçonnerie | Charpente | Couverture
06 28 23 93 08
VELLÉRON
PIOVANRENOVATION.FR

PASCALUMINIUM
FABRICATION ET POSE DE
MENUISERIES ALUMINIUM
DEVIS GRATUIT
UN ARTISAN À VOTRE SERVICE
Tél. 04 90 34 55 12 - Mob. : 06 23 75 33 38
511, av. Charles-de-Gaulle - 84210 Pernes-les-Fontaines
www.veranda-menuiserie-84.com
pascaluminium@wanadoo.fr



Eric VISENTIN
FAÇADES
Neuf et
Rénovation
1959, Route de Monteux
84740 VELLERON
04 90 20 07 31

À quoi sert le petit déjeuner ?

Les élèves des classes de Mme Bonjean et Mme Aubert, ont mis en application les conseils de la diététicienne de Sogeres qui est intervenue au préalable dans leurs classes.



Créativité au rendez-vous au centre de loisirs

En février la semaine intense au centre Accueil de Loisirs Municipal de Velleron s'est achevée avec une expo éphémère pour faire découvrir les œuvres réalisées. Une belle première fois !! Bravo aux jeunes artistes. Merci au graffeur IEAone qui a transmis aux Velleronnais un peu de son savoir et sa passion.

Saluons l'équipe du service Enfance qui s'attache à proposer des programmes riches et variés à nos enfants.



Carnaval

Princesses, policiers, super héros, lions et autres animaux... tous les déguisements de nos petits velleronnais ont mis des couleurs lors du défilé en musique dans le village.

Le Carmentran magnifique a bien brûlé... sous l'œil vigilant du CCFE.

Encore bravo aux enfants du centre de loisirs qui ont réalisé le Carmentran. Merci à l'association Parenthèse pour l'organisation de ce moment festif et familial.



Plantations d'arbustes le long de la Via Venaissia

Les élèves de l'école en partenariat avec l'association D3P et le lycée La Ricarde ont réalisé des plantations pour agrémentez les abords de la voie cyclable.



Merci aux services techniques d'avoir préparé le terrain et bien-sûr à tous les participants, des plus petits aux plus grands !





Quand planter rime avec solidarité !

Dans le cadre de l'opération 50 000 arbres en Vaucluse, une centaine d'arbres a été plantée en quelques semaines par les services techniques municipaux... Mais ce travail colossal ne s'arrête pas là ! Pour le bon développement des sujets de hautes tiges, il convient désormais de favoriser leur croissance par un arrosage conséquent et régulier durant les deux premières années au minimum. Evidemment, les 6 agents techniques ne peuvent pas mobiliser tout leur temps à cette seule tâche, aussi, la municipalité a sollicité « Le champ des possibles » pour l'arrosage de ces arbres. Ce choix n'est pas anodin. En effet, cette association créée en 2021 et dirigée par Claire Champon, favorise l'inclusion des personnes les plus touchées par le chômage en leur proposant des activités d'entretien des espaces naturels, de l'espace rural ainsi que l'aménagement des espaces verts et agroforestiers. L'accompagnement

socioprofessionnel vient compléter ces activités. Il est axé sur la résolution des freins à l'emploi, la concrétisation d'un projet d'insertion, l'accès à la formation, le développement de la mobilité...



« Le Champs des possibles » travaille déjà en partenariat avec le Canal de Carpentras, le Département de Vaucluse; la mairie du Thor, des entreprises privées et des particuliers. Avec ce partenariat, la municipalité allie développement durable et développement humain !

Pour les générations futures

Après les plantations près du skate-park il y a un an, le partenariat de notre commune avec l'association D3P et le lycée la Ricarde se poursuit. Avec leur appui, nos écoliers ont procédé à des plantations en bordure de la via Venaissia, près de l'intersection avec le chemin des Reybauds. Un apprentissage riche de sens et qui mise sur l'avenir.

En outre, dans le cadre de l'opération « 15 000 arbres en Vaucluse » en partenariat avec le Département de Vaucluse, les 200 derniers arbustes ont été livrés courant avril. Les essences principales sont des photinias, des elaeagnus, des lauriers thym, des nerpruns alaterne, des pistachiers et des filaires. Ils ont été plantés sur le parking des Maraichers, autour du nouveau cimetière ou à la maison de la pêche par les services techniques de la mairie.



Toujours + pour faciliter l'accessibilité !

Plantations au cœur du village

Chaque arbre en plus compte pour la qualité de vie dans notre village. Les deux nouvellement plantés place Gimet ont largement mobilisés notre équipe des services techniques. D'abord pour trouver comment les intégrer sans empiéter sur le stationnement puis concevoir avec soin d'élégants bacs sur mesure et enfin pour la plantation.

Merci à l'anonyme et généreux donateur qui a offert ces deux tilleuls au village.



Mieux comprendre, pour mieux protéger !

Le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues mène une étude sans précédent visant à comprendre le fonctionnement des eaux souterraines de la plaine des Sorgues.

L'agent missionné depuis avril et jusqu'à juillet 2024 effectue des relevés de profondeur de la nappe au sein de forages et des puits des habitants. Il intervient sur 18 communes. Lors de ses visites, il présente une carte officielle du SMBS et remet aux usagers un dépliant explicatif sur l'étude et sa visée.

Les mesures récoltées serviront à mieux comprendre le fonctionnement de la nappe et ses interactions avec la Sorgue et surtout à établir une

cartographie de profondeur des eaux souterraines. Ces éléments sont nécessaires pour améliorer la gestion des ressources en eaux et mieux comprendre les impacts du changement climatique. Les données récoltées serviront exclusivement à des fins de recherches et seront tenues secrètes. Le SMBS remercie par avance tous les usagers de la plaine des Sorgues qui accepte d'ouvrir leur porte à cet agent afin de permettre le bon déroulement de cette étude.

Pour contacter le Syndicat :

04 90 83 68 25 –

www.lasorgue.fr



Fauchage tardif

Une démarche volontaire et réfléchie

La fréquence des tontes est volontairement réduite pour préserver la biodiversité végétale et animale. En effet, c'est bénéfique pour les insectes pollinisateurs et les oiseaux notamment. Il ne s'agit donc pas d'un manque d'entretien mais d'une démarche volontaire et réfléchie. Chacun peut changer son regard, être sensibilisé et à son tour protéger la biodiversité.

Rue de Monteux : enfin la version définitive !

Tenant compte de la concertation avant et après l'expérimentation, l'aménagement de la rue de Monteux a été réalisé courant mars. L'objectif premier était de sécuriser les accès et les abords de l'école par la création d'un cheminement permettant une liaison sécurisée vers l'école et le village pour les enfants notamment. En outre, les voies étroites obligent à ralentir la vitesse des automobilistes sur cette voie à double sens dont la vitesse est limitée à 30 km/h. Les stationnements ont également été maintenus à proximité immédiate du centre-ville.

Rappelons que la sécurité routière est l'affaire de tous.



Éclairage public

Comme chaque année depuis le début du mandat, l'investissement de la commune se poursuit sur l'éclairage public pour diminuer notre consommation d'énergie. Dans le cadre du marché avec l'entreprise Lumimag 40 000 euros sont prévus pour la rénovation des éclairages les plus énergivores identifiés lors du diagnostic initial.

À cela va s'ajouter un important investissement de la part du Syndicat d'Énergie Vauclusien (SEV) qui va prendre en charge environ 120 000 euros de travaux qui concernent prioritairement le cœur de village.

Sécurité Incendie

Pour faciliter l'accès des secours en cas d'incendie, le syndicat mixte forestier a réalisé d'importants travaux sur le chemin DFCi sur le secteur de Piegros.



La commune a complété en rénovant également une partie du DFCI MV 53 dite piste des Planes après le chemin des Vinaises.

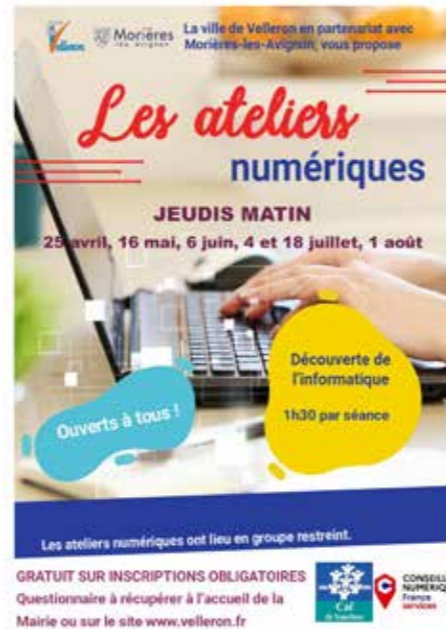
Top départ pour FRANCE SERVICES à Velleron

Le partenariat mairie de Velleron- France Services a pour objectif de soutenir les habitants dans leurs usages quotidiens du numérique et de rendre les usagers autonomes. Ainsi, les offres suivantes vous sont proposées gratuitement :

- un ordinateur en libre-service est à votre disposition à la Poste durant les heures d'ouverture pour effectuer vos démarches en ligne.

- un conseiller numérique anime des ateliers numériques et informatiques gratuits et ouverts à tous, jeunes et adultes, les jeudis matin sur rdv.

Vous avez des difficultés pour l'utilisation de votre ordinateur, de votre tablette ou de votre portable, veuillez-vous rapprocher de l'accueil de la mairie (ou sur le site www.velleron.fr) pour remplir le questionnaire sur vos besoins dans ce domaine afin de vous positionner dans l'atelier correspondant à votre besoin.



Résidents des logements Grand Delta Habitat (La Garance, La Brèche, Maison Vitalbo, Les Capelets)

Soutenir et accompagner les résidents des logements sociaux de la commune dans leur environnement est une préoccupation de l'équipe municipale. L'engagement est pris de consulter régulièrement les résidents GDH et de rencontrer le bailleur pour le suivi des dossiers 2 fois par an. Dès à présent, la mise en place de ce partenariat de proximité est très appréciée et constructive pour tous.



Visite sur site avec GDH après la consultation des locataires

Loterie annuelle de la Mutuelle de village AESIO



Tous les ans, vous êtes très nombreux à participer au tirage au sort national AESIO pour gagner un lot. Cette année encore, c'est une velleronaise qui a gagné une trottinette électrique qui fait le plaisir de sa famille. Merci AESIO !

Prendre soin de soi :

Des ateliers de prévention santé sont régulièrement organisés par le CCAS. Au cours des derniers ateliers ont été abordés les thèmes suivants :

- Lecture des étiquettes alimentaires pour apprendre à décrypter les informations nutritionnelles par la mutualité française
- L'association "Cœur Santé Avignon" a animé la conférence sur la prévention des risques cardiovasculaires et l'utilisation du défibrillateur.



Les ateliers "Perte de l'équilibre, prévention des chutes sont reportés à fin septembre. Inscription en mairie dès à présent. Attention places limitées.

Nouvelle permanence

L'Agence Locale de la Transition Énergétique

L'Agence Locale de la Transition Énergétique accompagne le grand public et les acteurs du territoire vers une utilisation raisonnée de l'énergie et des ressources : pratiques économes, bâtiments de qualité et production d'énergies renouvelables sont les piliers de la démarche. Depuis 1999, l'association agit sur le Vaucluse et les Alpes-de-Haute-Provence.

Jennifer CHODAT tient depuis avril une permanence en mairie tous les 2^{èmes} mercredis du mois de 9h à 12h.

Ce nouveau service propose de vous accompagner dans toutes les étapes de vos projets de travaux de rénovation énergétique pour contribuer à réduire les dépenses énergétiques. Madame CHODAT vous oriente pour l'obtention des aides financières auxquelles vous pouvez prétendre et vous aide à en faire la demande.

Pour la rencontrer, prendre directement rendez-vous au 04 90 74 09 18.



La Mission Locale accompagne les jeunes velleronnais dans leur parcours personnel et professionnel

Le maire et la vice-présidente du CCAS ont récemment reçu la Présidente et le nouveau directeur de la Mission Locale du Comtat Venaissin, structure en charge de l'accompagnement des jeunes. Des actions concrètes et co construites s'élaborent en complément des permanences proposées en mairie et de l'appui de la conseillère dédiée aux jeunes velleronnais.



Lionel URDY et Sandrine RAYMOND

La CAF vous aide à financer les temps libres de vos enfants

Cette aide vise à financer les activités des enfants âgés de 3 à 17 ans qui fréquentent des accueils de loisirs sans hébergement, des associations sportives ou culturelles...

Pour être éligible à son versement, le quotient familial de référence de janvier 2024 ne doit pas être supérieur à 850 €. Voici le montant de l'aide par enfant en fonction du quotient familial : de 0 à 200€ = 150€, de 201 à 300€ = 110€, de 301 à 400€ = 80€, de 401 à 850€ = 50€

Le « Pass Rail » : voyager en train en illimité c'est possible !

Le « Pass Rail » est destiné aux jeunes de - de 27 ans souhaitant voyager sur les 2 mois d'été et valable partout en France sauf en Ile-de-France. En effet, c'est un ticket de transport offrant un accès illimité aux bus, métros, trains locaux et régionaux. Il ne permet pas, en revanche, d'utiliser les TGV. Financé à 80% par l'État, ce dispositif sera expérimenté cet été au tarif de 49€. Pour obtenir ce Pass illimité, mis en vente uniquement via la SNCF, se rendre soit au guichet le plus proche, soit directement en ligne www.sncf-connect.com, à partir de juin.



Vos covoiturages financés par votre Agglomération avec l'application

Rouler au quotidien, on sait ce que c'est ! Plein d'essence, assurance, entretien... Cela revient vite cher de rouler en solo.



Depuis 2023 une prime « covoiturage » de 100 € est proposée par l'État afin d'encourager les automobilistes à se lancer dans le covoiturage quotidien. En outre, les conducteurs sont rémunérés à chaque passager transporté.

Cette prime est accessible à tous les nouveaux utilisateurs de l'application BlaBlaCar Daily. Pour en bénéficier, il suffit d'effectuer 10 covoiturages en 3 mois en tant que conducteur.

Les trajets sont offerts aux passagers effectuant un voyage dans l'une des communes situées dans le périmètre des 6 intercommunalités concernées, correspondant au bassin de vie d'Avignon. Blabla-car Daily vous simplifie les démarches en mettant

en relation les conducteurs et les passagers se trouvant sur le même itinéraire aux mêmes horaires.

La participation financière varie selon les distances parcourues (minimum 2 km) :

- de 2 à 10 km : 1 € par passager transporté ;

- de 10 à 20 km : 1 € par passager + 0,10 € par km par passager (max 20 km) ;

- + de 20 km : 2 € par passager transporté.

Les trajets pris en charge ne se limitent pas aux trajets domicile-travail et concernent également ceux du quotidien (courses, loisirs, vacances...).

Les avantages de ce dispositif :

+ Une partie du trajet remboursée pour le conducteur !

+ Gratuit pour le passager !

Un petit geste pour vous et un pas vers moins d'émissions de CO2.

Saviez-vous que le taux d'occupation des voitures est de 1,08 personne par véhicule sur les petits trajets de tous les jours ? Que les transports sont la première source de gaz à effet de serre ? En covoiturant, vous participez à la réduction des véhicules sur les routes et des émissions de CO2.

Tester son activité agricole avec le Mas Baudoin

L'actualité des dernières semaines nous le montre, il faut soutenir et encourager le développement de la filière et des exploitations agricoles. C'est aussi en ce sens que le Grand Avignon a lancé un appel à candidature.

Dans le cadre de son Programme Alimentaire Territorial (PAT) et pour soutenir une agriculture locale nourricière et des pratiques agricoles durables, le Grand Avignon ouvre la voie des champs à son espace test agricole permanent au sein du Mas Baudoin. 3 porteurs de projets en agriculture biologique auront la chance de pouvoir s'installer dans cette ancienne exploitation arboricole regroupant plus de 5 hectares de terres agricoles. Une opportunité pour tester en conditions réelles son activité de 1 à 3 ans et un tremplin à l'installation durable, dans un territoire où l'agriculture est un héritage culturel, économique et identitaire.

Plus d'infos : <https://swll.to/EspaceTestAgricoleGA>

« Faites Écho », un grand événement organisé par le Grand Avignon

En tant que vice-président à la transition écologique, le Maire était présent sur cette manifestation qui soufflait sa 2^{ème} bougie. Partage d'expériences, rencontre de professionnels, conférences et concerts ont ponctué ces deux journées.



Les Chevaliers de l'Onde étaient également présents pour sensibiliser et partager leurs savoirs et leur passion pour notre Sorgue. 1 200 écoliers ont aussi pu en profiter le vendredi dont les élèves de Velleron qui ont participé à des ateliers en lien avec le développement durable et la transition écologique.

VPA « Troc Ta Doc » à Velleron !

Vaucluse Provence Attractivité a organisé pour la 2^{ème} année consécutive sur le site du marché agricole l'évènement « Troc Ta Doc » destiné aux professionnels du tourisme. L'après-midi, les participants ont assisté à une conférence avec Parc naturel régional du Mont-Ventoux et visité Les Croquants de Velleron et la Bergerie Velleronnaise.



La Grangette revit !

La famille Avias habitant le quartier de Cambuisson depuis plus de 10 ans regrettait de voir l'hôtellerie de la Grangette à l'abandon et a développé un projet de cœur. Après l'achat et un an de travaux de rénovation de cette belle bâtisse avec la contribution d'artisans locaux, la Grangette revit.

C'est désormais 4 gites pour 2 personnes qui sont proposés dans le respect du calme et de l'environnement.

Les avis des premières personnes logées sont unanimes et saluent notamment l'accueil, la vue et le confort.

Si vous avez besoin d'un hébergement pour de la famille ou des amis, vous pouvez les contacter directement et préciser que vous êtes Velleronnais afin de bénéficier de conditions privilégiées.

www.la-grangette.fr Tel : 06 82 47 04 17

@lagrandettevelleron sur Instagram et sur FB



Nouveau Immo

Yannick Sylvain, Velleronnais qui travaille comme agent immobilier depuis déjà 7 ans sur notre secteur ouvre un bureau immobilier Maurice Garcin à Velleron.

Pour vous accompagner pour vos ventes et achats, il vous accueille 273 rue du Jas (entre le coiffeur et l'esthéticienne) du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 19h et sur rdv le samedi. Bien sûr, il est aussi à l'extérieur pour les visites.



N'hésitez pas à le contacter : Tel 06 65 19 99 07
yannick@maurice-garcin.fr

Nouveau

La Guinguette Velleronnaise

Après quelques mois de travaux réalisés par des artisans locaux, Velleron compte une nouvelle adresse à découvrir, si ce n'est déjà fait.

La Guinguette Velleronnaise vous accueille en famille ou entre amis en bord de Sorgue, avec une grande terrasse aménagée pour profiter des beaux jours et une salle décorée avec soin. À saluer avec une mention spéciale pour le mur de photos anciennes de notre village...

Laurent, enfant du pays et Coco revendiquent une guinguette contemporaine, très accueillante. Ils se sont entourés d'une équipe dynamique et compétente.

Avec une formule du midi et la possibilité de dîner, la carte propose une cuisine basée sur des produits locaux et de saison. La programmation de soirées musicales a également démarré.



Du mardi soir au dimanche midi au 276 rue du Jas, Tél. 04 90 94 85 84 et à retrouver sur FB et Instagram

Tourisme

Nouvel équipement

La création d'une borne de vidange pour les campings car est prévue prochainement sur le parking après le marché.

Il s'agit de proposer un service payant aux touristes de passage, de leur faire découvrir les atouts de notre village, nos productions locales et les inciter à consommer auprès de nos commerces.



Marche Gourmande

Une première édition réussie, avec une quarantaine de participants, pour cette marche gourmande, qui allie dégustation de spécialités locales et parcours sportif de 8 km, à la découverte du patrimoine de notre colline et de points de vue remarquables. Un grand merci aux associations Festivelleron et les programmes de la forme de Pernes qui ont permis la réalisation de cet évènement et bien sûr à Jean-Luc Bourgues à l'origine de cette initiative et des parcours pour cette belle idée et son implication très active. À l'année prochaine !



Handisport

Tir à l'arc

Fabien Pere qui habite Velleron a participé 4 fois aux championnats de France de tir à l'arc handisport. Il a été tour à tour 4^{ème}, 3^{ème}, 2^{ème} des moins de 21 ans et dernièrement éliminé en quart de finale catégorie senior 1 sur les duels au dernier championnat de France. Il a été plusieurs fois sur le podium en concours classique dans la région. Il s'entraîne au club de Carpentras les archers de Saint Siffren en position assise. Bravo !

Guillaume Toucoulet, n°1 mondial, champion de France, tir à l'arc classique handisport aux côtés de Fabien.



Merci Marion

Marion Mestre, une Velleronnaise engagée au service des enfants et de l'ovalie. C'est en effet dans le milieu associatif, au sein de différents clubs de rugby vauclusiens, ou bien dans l'animation scolaire et périscolaire que Marion Mestre s'est distinguée en faisant partager son goût pour le ballon ovale. Elle permet par son action et son engagement de faire naître de nouvelles vocations chez les tout petits. Son expérience, sa passion et ses compétences sont appréciés de tous. Nous la remercions de faire vivre le rugby à Velleron !



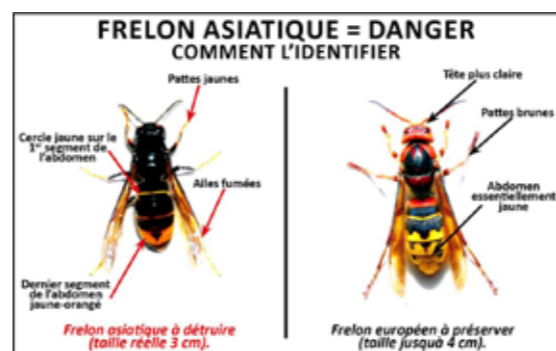
Stop aux frelons asiatiques

Les frelons asiatiques se multiplient et sont des prédateurs pour nos abeilles mais aussi un danger pour nous. En effet, ils sont notamment les ennemis des apiculteurs car ils s'attaquent aux ruches et à leurs colonies d'abeilles.

Aussi, en mars dernier, la municipalité a lancé une opération de distribution gratuite aux administrés de **100 pièges**, pour intensifier la lutte contre le frelon asiatique et endiguer sa propagation durant les mois estivaux.

Les **pièges** ont été financés pour moitié par le Conseil départemental, un quart par les organismes apicoles et le dernier quart par la mairie.

Cette opération sera réitérée l'an prochain à la période février/avril cruciale pour intervenir en piégeant les futures reines.



Il ne faut pas le confondre avec le frelon européen peu agressif avec l'homme, il sort à la tombée de la nuit, a le corps jaune et la tête rouge et noire. Le frelon européen doit être préservé car il participe à la lutte contre le frelon asiatique.

Fabriquer un piège 100 % récup'

C'est très simple : prendre une bouteille d'eau en plastique, découper le haut ; mettre cette partie à l'envers pour faire entonnoir. Ensuite, encastrez une 2^{ème} bouteille sur le dessus.

L'appât recommandé ? Alcool et sucre.

Les frelons asiatiques sont friands (contrairement aux abeilles) quel que soit l'alcool et quel que soit le sucre (sauf miel qui attirerait les abeilles...). Vin blanc, bière, sirop de grenadine, cassis... à chacun son cocktail ! Quand le liquide commence à être pâteux, c'est le moment de le changer.

Le piège à frelons sélectif est idéal pour contenir la population de frelons tout en préservant la biodiversité.



Lors de la distribution, un apiculteur velleronnais apportait les explications utiles.

Recensement des nids d'hirondelle

D'avril à octobre, les hirondelles nichent dans notre village. Ces petits oiseaux ont une grande importance en matière de biodiversité et de santé publique. En effet, elles sont de précieuses alliées dans la lutte contre les moustiques. (Une hirondelle en peut manger jusqu'à 3000 par jour)

La LPO a effectué un recensement dans le village en 2023. Elle a dénombré 41 nids en bon état et une vingtaine de traces d'anciens nids. À l'heure actuelle, peu de villages peuvent se vanter d'avoir des hirondelles car leur population diminue fortement d'année en année.

De nombreux nids sont détruits lors de travaux d'aménagement ou pour éviter les salissures. Cela perturbe ces oiseaux au retour de leur migration hivernale puisqu'ils reviennent chaque année au même nid.

C'est un facteur important du déclin alarmant de cette espèce.

Les hirondelles et les martinets sont des espèces protégées par le code de l'environnement. Il est donc interdit de détruire ou d'enlever un nid même en dehors des périodes de nidification.

Un recensement des nids d'hirondelles est prévu le 30 Mai dans notre village. Rendez-vous est donné à 8 h devant la mairie munis de jumelles évidemment.

30€ la parcelle de 50m²

Réservé aux Velleronnais
Conditions et tarifs sur demande
Renseignements en Mairie
ou par mail à contact@velleron.fr



YANNICK VITALBO ET RACHEL TASSAN

Par volonté démocratique, la municipalité a choisi de réserver un espace d'expression pour les élus minoritaires dans chaque bulletin municipal. Les dates de réception des articles leurs ont ainsi été communiquées bien en amont. Comme pour le dernier numéro du bulletin, au moment du départ chez l'imprimeur, nous n'avons par reçu les textes des listes minoritaires.



LAURENCE HEDDAR ET BERNARD THUY



Les commerces de proximité, les artisans et les agriculteurs sont à nos yeux les acteurs essentiels de la dynamique d'un village épanoui ; ils méritent une attention particulière. Notre premier moyen d'agir en tant qu'élus locaux est de privilégier l'achat local autant que possible, c'est-à-dire, dans le respect des règles de la commande publique pour la bonne gestion des deniers publics. Cette recherche de démarche cohérente devient une vraie préoccupation en cas de projet menaçant l'équilibre économique de nos petits commerces. Notre tendance naturelle à tous est plutôt de soutenir les dynamiques et projets, tout en préservant les équilibres et les dimensions à taille humaine. Il y a une seule façon pour cha-

cun d'honorer nos initiatives artisanales : très concrètement, il s'agira de montrer notre fidélité à ces acteurs talentueux qui nous servent et nous régaleront avec passion...tout simplement de faire des achats responsables autant que notre pouvoir d'achat individuel le permet. Concernant la Grande Bastide, puisque vous nous questionnez régulièrement, nous sommes toujours en attente de la date du tribunal administratif et vous tiendrons informés dès que possible pour vous donner rendez-vous pour une mobilisation. Enfin, nous vous attendons dans les bureaux de vote, le dimanche 9 juin de 8h à 18h pour les élections européennes. Chaque électeur doit s'exprimer à cette occasion pour choisir l'Europe de demain et celle qui aide nos territoires.

DÉLIBÉRER

CONSEIL MUNICIPAL DU 29.01.24

Présents : P. ARMENGOL, G. LAUGIER, S. MARQUEZ, H. BERENGUER, N. RIVES, C. LAGET-BARBET, S. BAUPREY, A. BOURGOIN, N. VIAU, T. GAUDION, A. GUILLAND, B. SENET, M. RUDELLE, D. CLERC, Y. VITALBO, B. THUY et L. HEDDAR. **Procuration :** K. CAVALLINI, K. AKAR, F. PESCHIER, C. CLARETON et L. THEVENET **Absente :** R. TASSAN

• AMÉNAGEMENT RUE DE MONTEUX : SUBVENTION

Après près d'un an d'expérimentation rue de Monteux et des concertations avec la population, il a été décidé de maintenir le double sens et les places de stationnement tout en créant une voie de circulation douce pour vélos et piétons. Le coût de cet aménagement est chiffré par SRMV à 75 762 € HT. Plan de financement prévisionnel : Etat : 37 881 € (50 %), Grand Avignon : 18 375 € (24,25 %) commune : 19 506 € (25,75 %). **1 abstention : L. HEDDAR**

• TRAVAUX D'URGENCE À CAMBIS : SUBVENTION

La mairie est propriétaire du château Cambis depuis les années 2000. Malgré sa valeur patrimoniale, cet édifice n'est ni classé ni inscrit à l'inventaire des monuments historiques. Des investissements faits au compte-goutte accélèrent la dégradation du bâtiment. Dès le début du mandat, l'équipe municipale a sollicité des partenaires pour réfléchir sur le bâtiment : usage et travaux. Une convention a été signée avec le CAUE, les conclusions de son étude sont sans appel : il faut intervenir rapidement pour mettre en sécurité le site. L'étude aborde chaque phase du début des travaux à la rénovation complète et l'exploitation. Les chiffres sont vertigineux puisque les travaux et la maîtrise d'œuvre sont estimés à environ 3 190 000 € HT. Vu ce montant, ces travaux devront être réalisés sur plusieurs années. Dans un 1^{er} temps, la mairie souhaite uniquement mettre en œuvre des travaux prioritaires en 2 tranches :

Tranche 1 à 804 720 € HT. Les mesures de mise en sécurité représentent 21 000 € HT pour la mise en place d'un périmètre de sécurité condamnant l'accès aux parties instables, la surveillance par la pose d'instruments de mesures et de confortements provisoires d'urgence. Le renforcement structurel de la façade nord dont le mur se détache et donc menaçant : 359 600 € HT. La restauration des toitures et la révision des charpentes : 290 000 € HT. La maîtrise d'œuvre : 134 120 € HT. **1 contre : L. HEDDAR**

• ADHÉSION AU CNAS

Après l'analyse des possibilités de mise en œuvre d'une Action Sociale répondant aux besoins des personnels tout en contenant une dépense compatible avec le budget, il est proposé d'adhérer au CNAS. Cette association à but non lucratif propose une offre de prestations en faveur des personnels de la FPT et de leurs familles pour répondre à leurs besoins. L'adhésion au CNAS sera au bénéfice des titulaires et expérimentée sur 2 ans. La cotisation annuelle par agent est de 217 €. **2 contre : L. HEDDAR et B. THUY**

• CCAS REMPLACEMENT

8. membres élus et 8 de la société civile ont été désignés pour intégrer le Conseil d'Administration du CCAS. A. CAULET étant décédé, il convient de le remplacer. Marc LABICHE est proposé. Composition Membres élus : P. ARMENGOL (président), N. VIAU (vice-présidente), A. GUILLAND, B. SENET, M. RUDELLE, N. RIVES, S. MARQUEZ, R. TASSAN et L. HEDDAR. non élus : D. PARSY, G. LENADIER, J.L. LAUGIER, M. IMBERT, I. Allison, P. SCHNEUER, R. MORATA et M. LABICHE. **A l'unanimité**

• CONVENTION AVEC SFHE

Une convention de réservation de logements et de gestion des flux doit être signée entre le bailleur social et la commune pour déterminer la réservation d'un flux annuel de logements d'une partie du patrimoine locatif du bailleur. Ce flux mis à disposition est fixé au prorata des droits de réservation acquis à la date de la convention. Elle définit son objet, la composante du flux, l'objectif et son mode de calcul les modalités de gestion, la proposition et l'attribution de logement CALEOL, l'évaluation, les modalités de résiliations et sanctions, la durée et modalités de renouvellement, les modalités de confidentialité informatique. **A l'unanimité**

• DÉNOMINATION D'UNE VOIE

L'association « Les colibris de Velleron » qui œuvre pour la défense du quartier de la Grande Bastide contre son urbanisation, a sollicité la mairie pour nommer un axe sans nom situé entre le chemin de la Grande bastide et celui de la Pyramide « Traverse des Colibris ». Cette appellation mettrait en relief la mobilisation active de cette association pour la défense de l'environnement et de l'intérêt général. **A l'unanimité**

CONSEIL MUNICIPAL DU 27.03.24

Présents : P. ARMENGOL, G. LAUGIER, S. MARQUEZ, H. BERENGUER, K. CAVALLINI, N. RIVES, F. PESCHIER, C. LAGET-BARBET, S. BAUPREY, C. CLARETON, A. BOURGOIN, L. THEVENET, N. VIAU, T. GAUDION, B. SENET, M. RUDELLE, D. CLERC, Y. VITALBO et B. THUY. **Procuration :** K. AKAR **Absentes :** R. TASSAN et L. HEDDAR

• COMPTE DE GESTION 2023

Le Conseil municipal approuve le compte de gestion 2023 du comptable de la commune. Pour l'exercice 2023, le résultat cumulé de clôture est de 554 708,35 € contre 250 134,68 € en 2022. Il est donc bien meilleur. Ce compte de gestion est strictement identique au compte administratif. **A l'unanimité**

• COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le Conseil municipal approuve le Compte Administratif 2023, en tant qu'ordonnateur des dépenses, le Maire ne participe pas au vote. Constat général : l'écart se creuse entre les dépenses et les recettes, preuve d'une belle dynamique mais la vigilance demeure. **A l'unanimité**

• TAUX DES TAXES COMMUNALES

Une revalorisation des bases fiscales de 3,9% a été votée lors de la loi des Finances 2024. Vu cette augmentation et le contexte économique, la municipalité propose pour 2024 de ne pas augmenter les taux d'imposition. Taxe foncière bâti : 34,78 %, taxe foncière non bâti : 68,20 %, taxe d'habitation (résidences secondaires) : 11,74 %. Soit les produits correspondants : taxe foncière bâti : 1 429 11 €, taxe foncière non bâti : 84 904 €, taxe d'habitation (RS) : 71 062 €. Le produit total attendu est donc estimé à 1 585 081 €. Il convient d'ajouter la majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires aux taux votée en septembre 23 : 21 319 €. Avec la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, l'Etat verse des allocations compensatrices de 11 975 € auxquelles s'ajoutent le versement du coefficient correcteur de 92 601 € et la taxe sur les pylônes de 18 445 €. Le montant total attendu au titre de la fiscalité directe est donc de 1 729 421 €. **A l'unanimité**

• SUBVENTIONS 2024 AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil municipal approuve le montant octroyé pour 2024 aux associations ayant déposé une demande. (détail dans dossier budget). **A l'unanimité**

• BUDGET PRIMITIF 2024

Fonctionnement : dépenses et recettes s'équilibrent à 3 480 000 €
Investissement dépenses et recettes 1 420 000 €
Total : dépenses et recettes 4 900 000 €
Le Conseil municipal est invité à faire part de ses observations sur le projet de BP 2024, à voter les crédits par chapitres et à autoriser le Maire à procéder à des virements de crédits dans la limite de 7,5 %. **A l'unanimité**

• CONVENTION AVEC LA SAFER

Il s'agit de renouveler la convention entre la commune et la SAFER. Elle définit pour 3 ans les modalités de mise en œuvre du service que la SAFER peut apporter aux communes à partir de sa connaissance du marché foncier. **A l'unanimité**

• RECRUTEMENT DE CONTRATS SAISONNIERS

Il est proposé de recruter 3 jeunes de + de 18 ans avec permis de conduire effectuer 3 semaines chacun aux services techniques cet été. **A l'unanimité**



Culture et festivités

Une forte dynamique !

Au niveau municipal, l'accent est mis sur l'accès à tous à une offre culturelle variée avec la gratuité de la plupart des spectacles pris en charge par la commune.

Velleron foisonne de talents et la volonté est d'encourager les initiatives, ouvrir les lieux pouvant accueillir du public aux artistes. Les associations participent également à établir un calendrier festif et culturel varié.

Le bilan de ces dernières années et de 2023 par exemple montre une belle année culturelle, festive et associative avec de magnifiques expositions au château Cambis notamment. Fête votive, fête de la fraise, festival de la Sorgue sont des rendez-vous incontournables et d'autres temps forts sont désormais bien ancrés comme la dégustation de primeur, la fête de la bière, de la musique, halloween, le carnaval, le repas du marché ou encore le printemps des poètes et bien-sûr la fête des lumières...

Nicole Rives, adjointe en charge de la culture et des festivités veille à ce que les offres soient complémentaires et développe de nouveaux partenariats pour enrichir les programmations. C'est le cas avec les spectacles Nomades proposés par « la Garance », scène nationale, régulièrement et aussi avec le cinéma La Strada. Après la réussite des séances plein air l'été, un nouveau cap est franchi en proposant maintenant des séances mensuelles, le dimanche soir au vieil hôpital.

Ainsi 2024 a déjà démarré sur les chapeaux de roue, pour le bonheur de tous... Lectures, expos,

concerts sont autant de moments de divertissement, d'enrichissement et d'échanges pour les Velleronnais et nos visiteurs.

Après mai et la traditionnelle fête de la Fraise qui attire entre 5 000 et 10 000 personnes pour ses fraises cueillies le jour-même par nos fraisculteurs (environ 2 tonnes vendues), son vide-grenier situé dans le village, ses commerçants et ses animations; Juin sera très animé et en juillet le Festival de la Sorgue battra son plein. Chaque année sa programmation connaît un grand succès: concerts et représentations offerts par la mairie dans le square du vieil hôpital sont toujours de bons moments. Notez les dates annoncées dans votre agenda pour ne pas en oublier.

À la rentrée, le forum des associations, la fête votive et son concert avec Namas Pamous sont aussi à ne pas rater.



“ *Un grand merci aux associations qui, avec leur dynamisme, permettent cet éventail de culture et de festivités très apprécié de tous.* ”

Nicole Rives, Adjointe à la culture et aux festivités

À la rencontre de la poésie



Dans le cadre du printemps des poètes, Isabelle Mounier et son spectacle «À contre courant» a permis de découvrir ou retrouver les textes de Christian Bobin. Elle était accompagnée de Delfine à la harpe. La salle comble de l'Art Brock café a été conquise.

Une lecture proposée par la mairie, après celle de la Nuit de la lecture « La bête » également portée par Isabelle Mounier.



Deux boîtes à lire à votre disposition !

Il y a longtemps qu'on en rêvait et l'association « Réaliser » s'est investie pour concrétiser ce projet. Le Conseil Municipal des Enfants s'est également saisi de cette idée. Projet et idée sont devenus réalité et notre village a désormais deux boîtes à livres pour tous. Avis à ceux qui veulent donner, emprunter, faire circuler des livres ! Partager le plaisir de lire est bien l'ambition de ces boîtes.

L'une se situe au jardin d'enfants près du marché agricole et la seconde au city stade, deux lieux faciles d'accès où l'on peut se poser ou repartir bouquiner, selon ses envies...



Merci à l'équipe de la bibliothèque (non complète sur la photo) pour son dynamisme et l'offre variée, avec toujours des nouveautés. Abonnement annuel : 24 euros, ouverture les mercredis et samedis de 9h30 à 11h30

Nouveau: Après le CME, le Conseil des sages !

Réunions de quartier, ateliers participatifs... être à l'écoute des habitants est important en chaque occasion et par toutes les méthodes. Avec le Conseil Municipal des Enfants, il est clair que la citoyenneté n'a pas d'âge et que chacun a son avis à donner sur les projets, le village et des propositions à faire...

Dans le même esprit, pour croiser les regards et avoir une vision globale, enrichie par l'expérience et ouverte sur l'avenir, le « conseil des sages » a été créé. En petit nombre, quelques aînés de nos différents quartiers se réunissent et peuvent être saisis sur des questions, des projets locaux, formuler des avis consultatifs auprès de la municipalité. Ils ont commencé par comprendre les enjeux

du Plan Local de l'Urbanisme (PLU) et s'approprier les règles qui régissent l'aménagement de la commune. Ils ont aussi souhaité participer aux réunions publiques proposées sur le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de notre territoire.



Chaque mois à l'écoute d'un quartier ! Info aux riverains concernés dans leur boîte aux lettres.





SOCIÉTÉ ROUTIÈRE DU
MONT VENTOUX

COLASFRANCE - SRMV

BP 70115 - 308, Chemin de Patris
84204 CARPENTRAS CEDEX
Tél : 04 90 63 11 92

Mail : contact.carpentras@colas.com

État civil FÉLICITATIONS

Naissances

11/01	Julia HERNANDEZ
22/01	Charlotte MEJEAN
08/02	Tess PARODY VOLPI
09/02	Manny MOULIN
10/02	Sinaï LÂABIDI PHILIBERT
21/02	Élina LAUNAY GUTIERREZ
23/02	Joûd FARAJI
14/04	Liam ALEX
30/04	Mattéo MICHEL BAGNOL
11/05	Pauline JACOPINI

Mariages

06/05	Sophie GILLET & Romain LELEU
-------	------------------------------

Sincères condoléances

25/01	Jean-Claude SANTANDER
29/01	Rose NOUET née MEYER
31/01	Jean GRACIA
05/02	Nicole TOPPIN née JOURDAN
07/02	Thérèse SEMERIA née TOLOSANO
17/02	Albert DANY
06/05	Louis CANO

Départ à la retraite Nadège & Emile Gutierrez



Après respectivement 16 et 26 ans au service de la collectivité, Nadège à la crèche et son époux Emile au service de la Police Municipale, ont fait valoir leur droit à la retraite. Élus, agents communaux et leurs deux filles étaient présents pour leur souhaiter de vivre pleinement cette nouvelle vie !

Vous êtes nouveaux Velleronnais ?

Le Forum des associations est l'occasion d'accueillir les nouveaux habitants afin de faire leur connaissance et de leur transmettre la « pochette bienvenue » avec toutes les informations utiles sur la commune. Si vous êtes concernés, merci de contacter l'accueil de la mairie au 04 90 20 00 71 ou par mail à contact@velleron.fr pour vous inscrire et participer à ce moment convivial !

Festi'Velleron

Afin de pouvoir continuer à organiser de belles fêtes, Festivelleron recrute des bénévoles... Venez retrouver une équipe sympathique et dynamique. Notre mission... Rassembler, Créer du lien et de la Convivialité Si tu aimes la fête, les gens, le partage et que tu as le sens du travail d'équipe.

Contactes Festi'velleron : festivelleron84@outlook.com



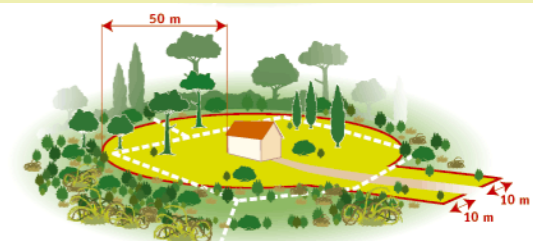
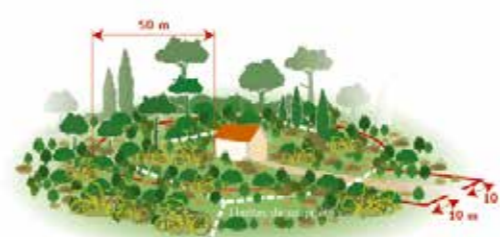
Canicule

En cas de fortes chaleurs et d'épisodes caniculaires, les personnes âgées et vulnérables peuvent s'inscrire sur un fichier « Personnes vulnérables » permettant d'être contactées et suivies lors d'un épisode de canicule.

Bulletin d'inscription disponible en mairie.
Tél : 04 90 20 00 71

Pour les zones à risque incendie

Obligation légale de débroussailllement



Zone à débroussailler par le propriétaire

Lionel TOULEMONDE
Tél : 06 12 54 65 37

Travaux publics Terrassements Transports
lionel.toulemonde@sfr.fr

MAÇONNERIE GÉNÉRALE

JÉRÔME RICHARD

1663, chemin de la Sylvestre
84740 VELLERON
Tél. : 04 90 20 18 24

MAÇONNERIE Générale
Charpente & Couverture
Neuf & Rénovation
SARL LEONARD Cédric

581 Chemin des Cades
84740 VELLERON
Tél : 04 90 20 86 37
Port : 06 29 86 12 71

CÉDRIC LEGOY AED 84

Electricité - Plomberie - Climatisation - Pompe à chaleur

06 28 04 66 99

Services & permanences

Mairie : 04 90 20 00 71

CCAS : 04 90 20 55 16 – Sur rendez-vous

Service Urbanisme : 04 90 20 55 12 - Permanence mardi et mercredi de 14h à 17h, le jeudi de 9h - 12h et 14h - 17h

Comptabilité : 04 90 20 55 14

Police Municipale : 04 90 20 55 17

Crèche : 04 90 38 59 98

École : 04 90 20 00 63

Accueil de loisirs : 04 90 20 11 87 - 06 15 54 67 99

ADMR : 04 32 70 01 38

Bibliothèque : 04 90 20 06 67 – 09 60 51 61 96
Ouvert le mercredi et samedi de 9h30 à 11h30

Mission Locale : Reçoit sur RDV le jeudi –
04 90 60 25 80 ou 06 61 70 05 40

Assistante Sociale : Prendre rendez-vous à l'EDES :
04 90 21 29 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de
13h30 à 17h – 383 Av. Napoléon Bonaparte Isle sur
la Sorgue

La Poste : 04 90 90 39 07 – Du lundi au samedi de
9h45/12h

Récupération des déchets

• Encombrants : 0 800 71 84 84 (N° vert)

• Déchetterie : D'Avril à octobre
Lundi de 13h à 17h45

Mardi, mercredi, samedi de 9h à 11h45 et de 12h45
à 17h45

Les permanences en mairie



L'Architecte Conseil : M^{me} SAINT-PAUL reçoit sur rendez-vous le 4^e lundi de chaque mois – Prise de rendez-vous en mairie au 04 90 20 00 71.
Fournit aux personnes qui désirent construire, les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural.

Accompagne dans toutes les étapes de vos projets de travaux de rénovation énergétique permettant ainsi de contribuer à réduire les dépenses énergétiques, et orientera pour l'obtention des aides financières auxquelles vous pouvez prétendre et vous aider à en faire la demande.



La Conciliatrice de Justice : M^{me} VINIT-MAADOUNE reçoit sur rendez-vous le 1^{er} mercredi de chaque mois – Prise de rdv en mairie au 04 90 20 00 71
Mode amiable de règlement des différends.



La Mission Locale : M^{me} ARASZKIEWICZ reçoit sur rendez-vous tous les jeudis de 14h à 17h. Prise de rendez-vous au 06 61 70 05 40 .
S'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, qui ne sont pas étudiants, ne suivent pas une formation et présentent des difficultés d'accès à l'emploi durable.



Soliha 84 : M^{me} TROMBONE reçoit sur rendez-vous le 4^e jeudi de chaque mois –
Prise de rdv au 04 90 23 12 12



AESIO Mutuelle : Un agent reçoit le 1^{er} jeudi de chaque mois – Prise de rendez-vous en mairie au 04 90 20 00 71
Mutuelle communale pour tous les Velleronnais.



La ALTE pour France Rénov' : M^{me} CHODAT reçoit sur rendez-vous le 2^e mercredi de chaque mois de 9h à 12h – Prise de rendez-vous au 04 90 74 09 18.



Ateliers Numériques : Un agent reçoit les jeudis, tous les 15j sur inscription – Questionnaire à remplir (disponible à l'accueil de la mairie ou sur le site). L'agent reçoit en fonction des besoins.

Entrée libre

Festival de la Sorgue

JUILLET 2024

21h30 Square Bombard

bleu

Ouverture du Festival au mois de JUILLET :

Mardi 25 19h : Spectacle itinérant "William 2024" dirigé par & **mercredi 26** Mylène Richard de la Cie Simples Manœuvres

JUILLET :

Jeudi 27 Chansons des années yéyés par la Cie de Cambis avec la participation Groupe Vocal Mistral en Chantant

Mardi 2 Concert harpe et mandoline avec le Duo Lyra à l'église

Mardi 9 Concert de musique provençale interprété par Bandura

Jeudi 11 Concert "Tribute Bernard Lavilliers" par le groupe Traffic avec Sylvain Tauziac

Jeudi 18 Comédie musicale "Et Dieu créa le swing" par Swing Cockl'elles

Dimanche 27 Spectacle "Les 8 péchés capitaux" par Florentin Fouch



Marché agricole de Velleron



Horaires d'été 18h - 19h30
dès le mardi 2 Avril jusqu'au 30 septembre
tous les jours sauf dimanche & jours fériés



Mardi & Vendredi
Marché des commerçants



VOTRE PROGRAMME DE L'ÉTÉ 2024 !

MAI

- Dimanche 26** : Vide-grenier des Pompiers Retraités
- Dimanche 26 de 10h à 12h** : Balade comestible du PNR
réservation 04 90 63 22 74
- Dimanche 26 à 20h30** : Ciné « Frères » au Vieil Hôpital
- Mercredi 29 à 19h30** : Conférence débat au Vieil Hôpital avec ATTAC et la confédération paysanne
- Mercredi 29 à 15h** : **Inauguration pumptrack**

JUILLET & AOÛT

- Du 1^{er} au 6** : Expo peintures Michèle Imbert Cambis
 - Mardi 2 à 21h30** : Concert harpe et mandoline par le Duo Lyra à l'Église
 - Jeudi 4** : Ciné Plein air, la Strada – Square Bombard
 - Mardi 9 à 21h30** : Concert provençal Bandura – Square Bombard
 - Jeudi 11 à 21h30** : Tribute Bernard Lavilliers par Sylvain Tauziac – Square Bombard
 - Samedi 13 à 19h** : Soirée mousse organisée par FestiVelleron
 - Jeudi 18 à 21h30** : Spectacle comédie musicale « Et Dieu créa le swing » Square Bombard
 - Dimanche 21 à 21h30** : « Les 8 péchés capitaux » Square Bombard
- Août :**
- Samedi 03** : Repas fête du marché sur réservation
 - Lundi 5** : Cinéma plein air, la Strada – Square Bombard

Tous les mardis de juillet et août, visite guidée du village, départ de la buvette du marché à 18h30

* Festival de la Sorgue organisé par la mairie, entrée libre

Et toutes les animations proposées par nos commerçants.

JUIN

- Les week-ends de Juin + les mercredis de 10h à 19h** : Expo peintures « Cheminement » Sabine Ferrer
- Samedi 1 à 19h** : Bodega organisé par le SOV au Stade
- Dimanche 2** : Vide-grenier Vieux Crampons
- Samedi 8 à 8h30** : Journée de nettoyage des Sorgues avec les Chevaliers de l'Onde RDV Maison de la pêche
- Dimanche 9 de 8h à 18h** : Élections Européennes
- Dimanche 9 de 6h à 13h** : Vide-grenier du MotoBroc
- Dimanche 9 à 12h** : Repas du foyer – Réservation au foyer
- Mercredi 12 à 19h** : Spectacle « Les leçons impertinentes de Zou », Les Nomades au Cour Cambis
- Vendredi 14 à 20h30** : Ensemble Kiosque à musique, Cour Cambis
- Vendredi 21 dès 19h** : Fête de la musique par FestiVelleron
- Dimanche 23** : Vide-grenier SOV
- Dimanche 23 à 20h30** : Ciné « L'esprit Coubertin » au Vieil Hôpital
- Mardi 25 à 19h** : Spectacle Cie Simples Manœuvres 1^{ère} représentation (ouverture festival)
- Mercredi 26 à 19h** : Spectacle Cie Simples Manœuvres 2^{ème} représentation
- Jeudi 27 à 21h30** : Chansons des années « yéyés » dans le grenier à sons par la Cie de Cambis et la participation du Groupe Vocal Mistral en'chantant – Square

SEPTEMBRE

- Du vendredi 6 au lundi 9** : Fête votive
- Samedi 7 à 21h** : Concert Namas Pamous
- Du 6/09 au 6/10** : Expo photos Aude Cailloux à Cambis "Portraits Velleron"
- Samedi 14 de 9h à 13h** : Forum des Associations au Vieil hôpital
- Dimanche 15** : Vide-grenier de l'amicale des Pompiers
- Vendredi 20 de 19h à 21h** : Animation espaces naturels sensibles « Les chauves-souris au bord du canal » inscription 06 83 46 16 44 (à partir de 10ans)
- Dimanche 29 à 20h30** : Ciné, la Strada

Retrouvez toutes nos infos sur le site internet de Velleron et le Facebook Mairie

